



# Fédération Professionnelle Indépendante de la Police

Siège social : 139, rue des Poissonniers 75018 PARIS

Internet : [www.fpip-police.com](http://www.fpip-police.com)

## **SYNDICAT INDEPENDANT DE LA POLICE MUNICIPALE**

Siège administratif : 139, rue des Poissonniers – 75018 PARIS • Tél. 01.44.92.78.50 • Fax : 01.44.92.78.59 • Email : [fpip@fpip-police.com](mailto:fpip@fpip-police.com)

## **ALLIANCE ET LA POLICE MUNICIPALE: MENTEURS OU INCOMPETENTS ????**

Lors d'un reportage télévisé suite à l'affaire de Loudéac où un policier municipal a fait usage de son arme un délégué d'Alliance Police Nationale a jugé bon d'affirmer devant les journalistes que les policiers municipaux n'étaient pas formés au port d'une arme létale de 4<sup>ème</sup> catégorie. Cette affirmation aussi fautive que gratuite était une preuve évidente de désinformation qui a d'ailleurs été dénoncée par le SIPM-FPIP sans citer Alliance à qui nous ne voulions pas faire de publicité gratuite.

Nous notons que le brillant syndicaliste d'Alliance disait qu'il comprenait que les municipaux voulaient pouvoir se défendre mais qu'ils ne devaient être dotés que d'armes non létales (autrement dit bombe lacrymogène et bâton de défense) Dans un communiqué du 12 avril 2007 le syndicat Alliance n'assume même pas son corporatisme idiot : Ainsi il dénonce deux qui l'accuseraient de vouloir le « désarmement des Policiers Municipaux ». :« *Alliance PN a sollicité une dotation en armes non létales pour les policiers municipaux n'ayant pas les moyens de se défendre.* »

**Le SIPM-FPIP affirme qu'Alliance est prise en flagrant délit de mensonge. Il n'y a qu'à revoir la déclaration du syndicaliste lors du JT de TF1 présenté par Anne Sophie Lapix. Au surplus Alliance est toujours en tête lorsqu'il s'agit de réagir négativement lorsqu'un maire décide d'armer sa police municipale, les exemples abondent. Et nous les avons !!!!!!!!! Ceci par exemple suite à l'armement des polices de Bry sur Marne et Villiers sur Marne (94)**

*« Nous sommes contre toutes formes de municipalisation de la police, insiste Alain Paiola, responsable départemental du syndicat Alliance police nationale, et encore davantage contre leur armement. Nous regrettons déjà que les policiers nationaux n'aient pas davantage de séances de tirs, la police municipale en aura encore moins, il y a trop de risques de dérive. Que la police municipale se cantonne sur des tâches comme les points-écoles, la verbalisation des parcmètres ou qu'elle assure les gardes des sous-préfectures, mais qu'elle laisse la sécurité à la police nationale.*

**Alliance le dit, Alliance l'affirme elle est contre l'armement des policiers municipaux et veut les cantonner aux parcmètres.**

**Mieux Alliance fait preuve d'un incompetence rare : dans un questionnaire qu'elle adresse aux candidats à la présidentielle elle demande (question 8) : « *que pensez vous des prérogatives de plus en plus importantes en matière de sécurité pour les polices municipales et autres sociétés de gardiennage* »**

**Alliance a ainsi le culot d'assimiler les polices municipales aux sociétés de gardiennage faisant passer les policiers municipaux pour des vigiles privés , oubliant que les policiers municipaux sont des fonctionnaires chargés de missions de sécurité PUBLIQUE, agents de Police Judiciaire Adjoints, soumis à un code de déontologie quasi identique à celui de la Police Nationale et à un double agrément Préfet/Procureur.**

**Alors OUI le SIPM-FPIP l'affirme : Alliance MENT et Alliance est INCOMPETENTE !**

**Alliance tape sur les « municipaux », c'est tellement plus simple que de défendre efficacement les « nationaux ».**

**Vieille tactique du bouc émissaire .**

**Pour sa part le SIPM-FPIP outre sa défense des policiers municipaux soutient nos collègues et amis policiers nationaux et gendarmes et milite pour la création de la IVème fonction publique. Différence de méthode, différence de point de vue . Le SIPM-FPIP défend les POLICIERS. ...lui...**

B/N le 16/04/07